

**RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SUR LES COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2016**

**I. ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2016**

Au 30 juin 2016, le bilan présente un total de 9.868,88 millions d'euros. Pour rappel au 31 décembre 2015, le total de bilan était de 10.015,26 millions d'euros. La variation s'explique principalement par :

- le remboursement à l'échéance de la série *privée* 16 d'Obligations Foncières pour un montant total de 45,5 millions de dollars, en date du 17 juin 2016, ce qui équivaut à 41 millions d'euros,
- le remboursement à l'échéance de la série *privée* 15 d'Obligations Foncières pour un montant total de 20,85 millions d'euros, en date du 17 juin 2016,
- le remboursement à l'échéance de la série *privée* 10 d'Obligations Foncières pour un montant total de 25 millions d'euros, en date du 19 juin 2016,
- l'émission de la série *privée* 39 d'Obligations Foncières sous format « *retail* » pour un montant nominal de 50 millions d'euros, en date du 22 février 2016.

L'encours d'Obligations Foncières au 30 juin 2016 est de 9.151,34 millions d'euros et 519,62 millions de dollars (comprenant respectivement 151,34 millions d'euros et 0,62 million de dollars d'intérêts courus non échus).

Les fonds propres à fin juin 2016 s'élèvent à 226,62 millions d'euros.

**Chiffres clés du bilan**

En millions d'euros	30/06/2016	31/12/2015
Total Actif	9.868,88	10.015,26
Dont Prêts octroyés à Société Générale	9.397,30	9.423,52
Total Emissions / OF	9.619,38	9.759,47
Total Fonds Propres	226,62	222,62

**A- Evolution des actifs au cours du premier semestre 2016**

A fin juin 2016, le cover pool (portefeuille d'actifs éligibles) d'un montant de 11.794,46 millions d'euros, constitué principalement de prêts aux collectivités locales françaises et étrangères ou garantis par celles-ci, se décomposait comme suit :

<b>Pays et Nature d'exposition (en millions d'euros)</b>	<b>Encours en millions d'euros</b>	<b>% du cover Pool</b>
<b>France</b>		
Régions	795	6,7%
Départements	2 060	17,5%
Communes et Groupements de Communes	2 509	21,3%
Etablissements de Santé	1 414	12,0%
Universités, syndicats (transports, gestion des eaux...)	677	5,7%
Expositions garanties par une agence de crédit export	2 011	17,1%
Souverain	440	3,7%
Autres	208	1,8%
<b>Total France</b>	<b>10 114</b>	<b>85,8%</b>
<b>Belgique</b>		
Régions	115	1,0%
Expositions garanties par une région	261	2,2%
Expositions garanties par une agence de crédit export	34	0,3%
<b>Total Belgique</b>	<b>411</b>	<b>3,5%</b>
<b>Autriche</b>		
Expositions garanties par une agence de crédit export	44	0,4%
<b>Total Autriche</b>	<b>44</b>	<b>0,4%</b>
<b>Norvège</b>		
Expositions garanties par une agence de crédit export	108	0,9%
<b>Total Norvège</b>	<b>108</b>	<b>0,9%</b>
<b>Allemagne</b>		
Expositions garanties par une agence de crédit export	310	2,6%
<b>Total Allemagne</b>	<b>310</b>	<b>2,6%</b>
<b>USA</b>		
Expositions garanties par une agence de crédit export	153	1,3%
<b>Total USA</b>	<b>153</b>	<b>1,3%</b>
<b>Gulf Cooperation Council</b>		
Expositions garanties par un souverain	258	2,2%
<b>Total Gulf Cooperation Council</b>	<b>258</b>	<b>2,2%</b>
<b>Institution Supranationale</b>		
Expositions garanties par une institution supranationale	397	3,4%
<b>Total Institution Supranationale</b>	<b>397</b>	<b>3,4%</b>
<b>Total</b>	<b>11 794</b>	<b>100,0%</b>

Parmi les contreparties de type "Autres", se trouvent essentiellement des chambres de commerce et des Services départementaux d'incendie et de secours.

Au premier semestre 2016, Société Générale SCF a continué sa stratégie de diversification d'actifs remis en pleine propriété à titre de garantie, tels des prêts garantis par des collectivités locales belges, des prêts garantis par l'agence de crédit export de Belgique et des contrats de partenariats contractés par des collectivités territoriales françaises ou par l'Etat français.

Répartition géographique du Cover Pool	Encours en millions d'euros	% du pool
Alsace	106	0,90%
Aquitaine	330	2,80%
Auvergne	131	1,11%
Basse-Normandie	142	1,20%
Bourgogne	224	1,90%
Bretagne	136	1,15%
Centre	221	1,87%
Champagne-Ardenne	79	0,67%
Corse	12	0,10%
DOM-TOM	-	0,00%
Franche-Comté	1114	0,97%
Haute-Normandie	221	1,87%
Ile-de-France	1 796	15,23%
Languedoc-Roussillon	293	2,48%
Limousin	27	0,23%
Lorraine	453	3,84%
Midi-Pyrénées	249	2,11%
Nord-Pas-de-Calais	583	4,94%
Pays de la Loire	363	3,08%
Picardie	162	1,38%
Poitou-Charentes	145	1,23%
Provence-Alpes-Côte d Azur	813	6,90%
Rhône-Alpes	1 063	9,01%
Souverain	2 462	20,79%
<b>Total France</b>	<b>10 114</b>	<b>85,76%</b>
<b>Total Allemagne</b>	<b>310</b>	<b>2,63%</b>
<b>Total Belgique</b>	<b>411</b>	<b>3,48%</b>
<b>Total USA</b>	<b>153</b>	<b>1,30%</b>
<b>Total GCC</b>	<b>258</b>	<b>2,18%</b>
<b>Total Norvège</b>	<b>108</b>	<b>0,92%</b>
<b>Total Supranational</b>	<b>397</b>	<b>3,36%</b>
<b>Total Autriche</b>	<b>44</b>	<b>0,37%</b>
<b>Total</b>	<b>11 794</b>	<b>100,00%</b>

Au 30 juin 2016, le portefeuille est composé de créances saines Toutefois, un cas de défaut a été constaté au cours du premier semestre 2016 : à la suite de l'ouverture d'une procédure collective à l'encontre d'un débiteur français garanti par une agence de crédit export, les expositions sur ce débiteur ont été sorties du *cover pool* de Société Générale SCF en date du 20 juin 2016.

Au cours du premier semestre 2016, dans le cadre d'une gestion active du *cover pool* et afin de satisfaire le taux de surdimensionnement sur les émissions obligataires, de nouvelles créances ont été mobilisées :

- Rechargement de 250.000.000,00 euros le 25 février 2016,
- Rechargement de 11.200.000,00 euros le 25 février 2016,
- Rechargement de 31.644.102,18 euros le 4 mars 2016,
- Rechargement de 1.104.356,98 euros le 11 avril 2016,
- Rechargement de 7.235.347,60 euros le 11 avril 2016.

A fin juin 2016, les valeurs de remplacement représentent un total de 226,74 millions d'euros, entièrement constituées de dépôts à vue intra-groupe SOCIETE GENERALE. Ces valeurs

représentent 2,42 % de l'encours d'Obligations Foncières (contre un plafond imposé par la loi de 15 %).

## B- Evolution des dettes bénéficiant du privilège au premier semestre 2016

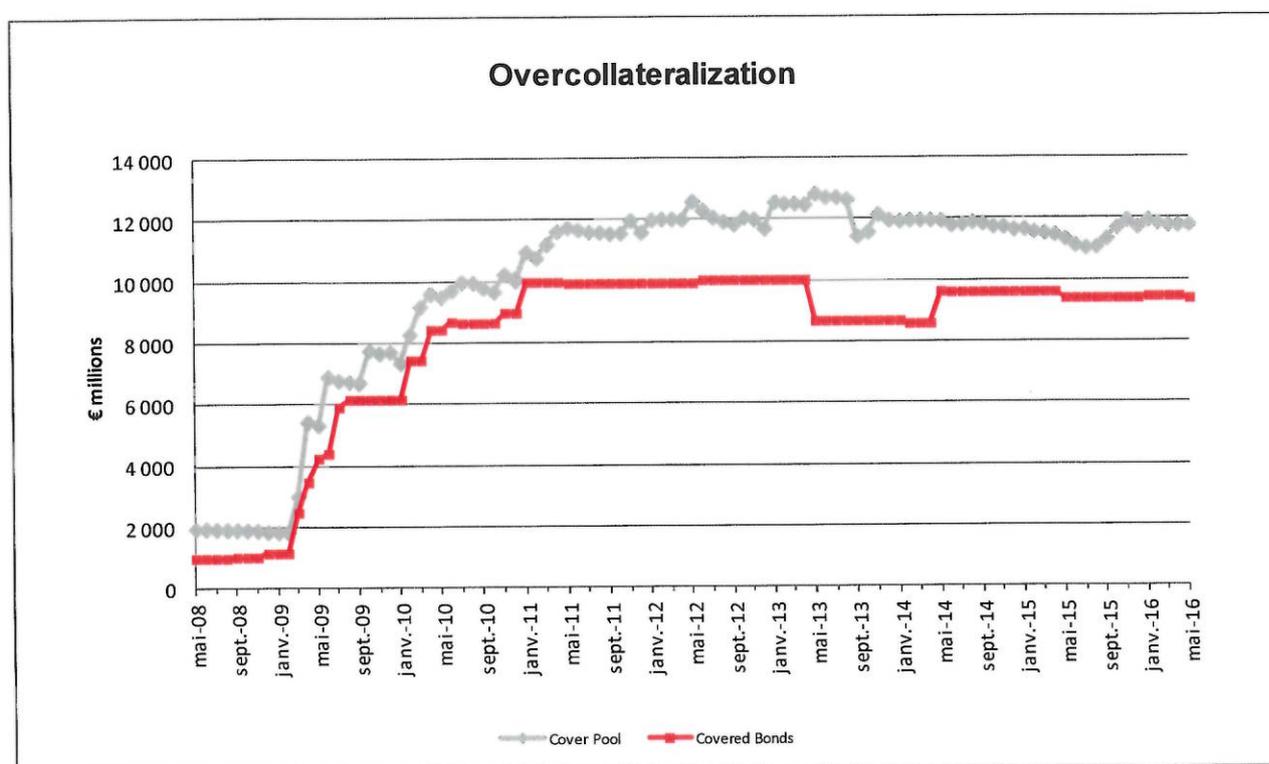
Au cours du premier semestre 2016, Société Générale SCF a réalisé l'émission obligataire suivante :

- Série 39 : Réalisation en date du 22 février 2016, d'une émission *retained* pour un montant nominal de 50 millions d'euros, maturité 22 février 2028, servant un coupon de EURIBOR 3M + 50 bps.

Société Générale SCF a remboursé à l'échéance les séries d'obligations suivantes :

- Série 16 : Remboursement à l'échéance d'une émission *privée* pour un montant total de 45,5 millions de dollars, maturité 17 juin 2016, servant un coupon de LIBOR 3M + 90 bps,
- Série 15 : Remboursement à l'échéance d'une émission *privée* pour un montant total de 20,85 millions d'euros, maturité 17 juin 2016, servant un coupon de EURIBOR 6M + 64 bps,
- Série 10 : Remboursement à l'échéance d'une émission *privée* pour un montant total de 25 millions d'euros, maturité 19 juin 2016, servant un coupon de 4,225 %.

L'encours d'Obligations Foncières, à fin juin 2016 s'établit à 9.619,38 millions d'euros (dont 151,9 millions d'euros d'intérêts courus).



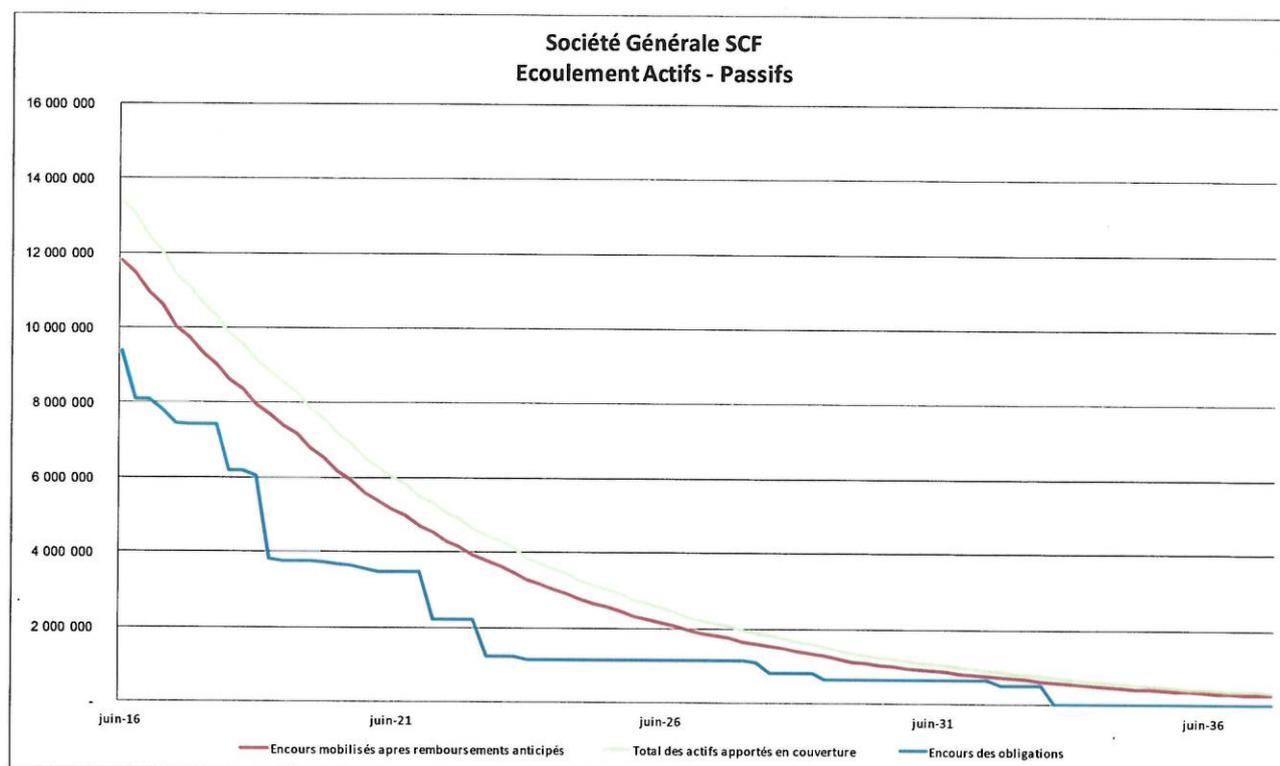
Le programme EMTN a fait l'objet d'une mise à jour annuelle visée par l'AMF en date du 22 juin 2016. A cette occasion, le Prospectus de Base a été mis en conformité avec les évolutions méthodologiques des agences de notation.

### C- Evolution du ratio de couverture et du Plan de couverture annuel

Le ratio de couverture, calculé selon les normes réglementaires pour les sociétés de crédit foncier françaises, représente le rapport des actifs éligibles, le cas échéant pondérés, sur les dettes bénéficiant du privilège légal.

Société Générale SCF respecte les règles prévues par l'article L 513-12 du Code monétaire et financier. A ce titre, le ratio de couverture doit être supérieur à 105 %.

Au 30 juin 2016, le ratio de couverture au sens réglementaire s'établissait à 124,06 %.



Conformément aux dispositions réglementaires, le plan de couverture prévisionnel vise à s'assurer que toute impasse de couverture des Obligations Foncières émises par des actifs transférés, doit pouvoir être couverte par des actifs éligibles disponibles et / ou par des hypothèses conservatrices de nouvelle production. Au 30 juin 2016, sur la base d'un taux moyen de remboursement anticipé de 1,34 %, correspondant au taux moyen historique observé depuis 2008, aucune impasse de couverture n'est observée, et ceci sans recours aux réserves disponibles et à la nouvelle production.

## D- La gestion des risques de bilan

En matière de risque de taux, Société Générale SCF se conforme à une politique stricte d'immunisation. La conclusion de contrats de swaps de couverture ad hoc permet ainsi de cristalliser, dès l'émission, une marge fixe, toute variation des taux d'intérêts ayant des effets parallèles à l'actif et au passif de Société Générale SCF par la suite.

La mesure du risque structurel de taux est faite à l'aide des « gaps » calculés sur la base des situations « Passif-Actif » de Société Générale SCF à production arrêtée, détaillés sur les 20 ans à venir avec des « gaps » mensuels sur les 12 premiers mois, puis annuels sur les 19 années suivantes.

L'outil de suivi de ce risque calcule la sensibilité définie comme la variation, pour une hausse parallèle des taux de 1 %, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

Au 30 juin 2016, la sensibilité de Société Générale SCF à un choc de 100 points de base s'élève à 349,99 milliers d'euros pour une limite de +/- 5 millions d'euros. Cette sensibilité au risque de taux est liée au non remplacement des Fonds Propres.

La décomposition est la suivante :

- Court terme : 349,99 milliers d'euros,
- Moyen terme : 0 millier d'euros,
- Long terme : 0 millier d'euros.

Pour les émissions en dollars, Société Générale SCF a éliminé le risque de change par la mise en place de swaps financiers de couverture euros/dollars. De ce fait, Société Générale SCF n'est pas exposée au risque de change sur ces émissions.

En matière de risque de transformation, par nature, Société Générale SCF n'est pas exposée, la maturité des prêts à l'actif correspondant exactement à celle des Obligations Foncières émises.

En matière de risque de liquidité, les opérations courantes de Société Générale SCF sont parfaitement adossées en termes de montant et de maturité.

Quant au LCR, celui-ci est produit mensuellement et fait apparaître un excédent de liquidité en raison de l'adossement parfait en termes de montant et de maturité ainsi que l'absence de cap sur les entrées de trésorerie.

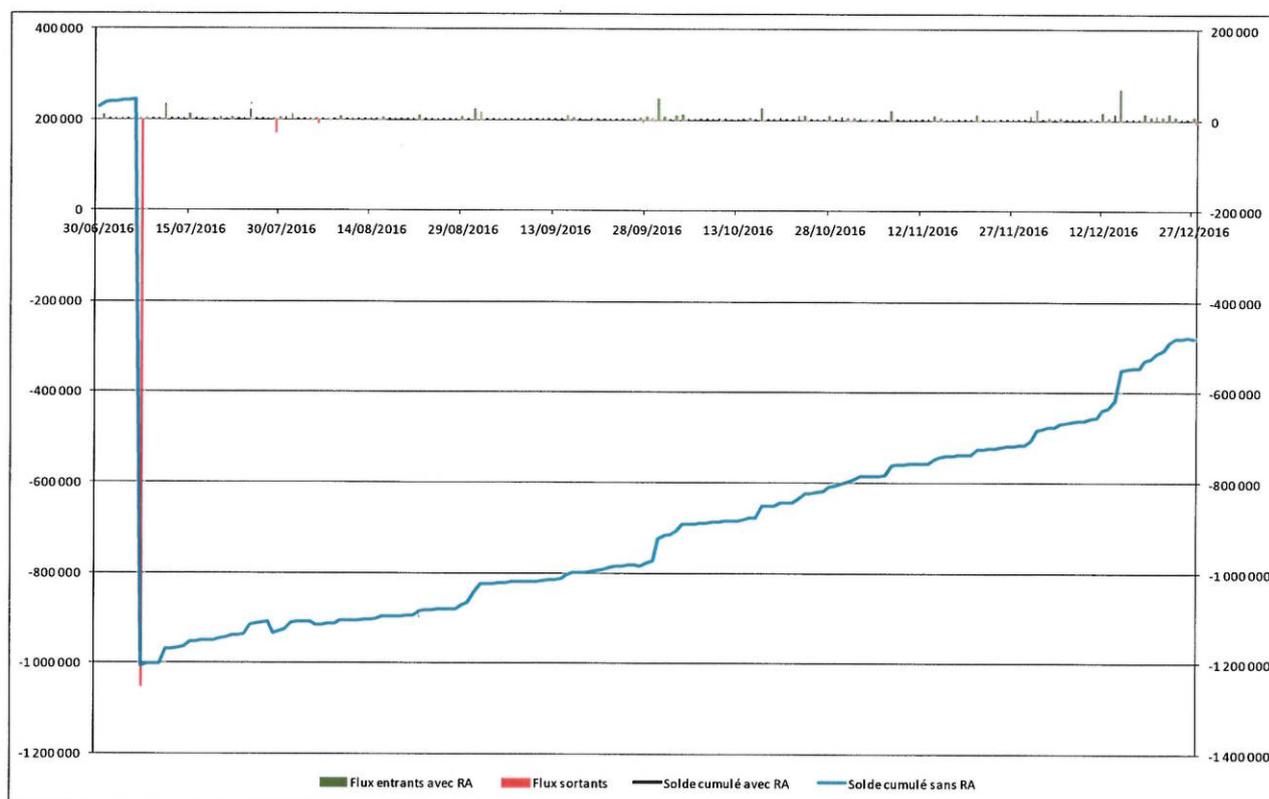
Le risque de liquidité est également apprécié par transparence en évaluant le besoin de liquidité entre les flux des Obligations Foncières et les flux des actifs remis en pleine propriété à titre de garantie.

La liquidité à 180 jours de Société Générale SCF est évaluée par transparence, trimestriellement, comme suit :

- Les flux de trésorerie évalués par transparence correspondent aux flux liés aux encaissements en principal et intérêt des échéances des prêts mobilisés reçus en garantie.

- Les sorties de trésorerie correspondent aux flux nets après application des instruments financiers de couverture liés aux encaissements de principal et intérêt des échéances des Obligations Foncières émises.
- Une compensation de flux est ensuite effectuée, permettant de déterminer un solde pour la journée. Une position de liquidité est calculée tous les jours en additionnant le solde de la journée avec le solde des périodes précédentes. Le solde de trésorerie initial est déclaré au jour « zéro ». Il correspond aux soldes des comptes et des dépôts à vue disponibles.

Conformément aux dispositions de l'Annexe 2 à l'instruction n° 2014-I-17, les calculs s'appuient sur le taux de remboursements anticipés déclaré dans le rapport mentionné au deuxième alinéa de l'article 13 du règlement CRBF n° 99-10 arrêté au 30 juin 2016. Il s'agit du taux annualisé de remboursements anticipés observés sur le dernier trimestre que l'on retrouve dans le rapport sur la qualité des actifs. Celui-ci s'établit à 0 % au 30 juin 2016.



A partir du 30 juin 2016, la position de liquidité minimale sur 180 jours est négative de -1.006,48 millions d'euros en date du 7 juillet 2016, jour de remboursement de la série 12, pour un montant de 1,25 milliards d'euros, et reste négative à compter de cette date.

En cas de position de liquidité négative, Société Générale SCF est dotée de ressources disponibles qui consistent principalement en :

- Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France après application des différentes décotes (pour la partie excédant 105 % des ressources privilégiées)
- Valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R 513-7 du Code monétaire et financier.

Au premier jour, après prise en compte des décotes applicables, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 1.600,26 millions d'euros.

De plus, les valeurs et dépôts répondant aux conditions de l'article R. 513-7 du code monétaire et financier représentent un total de 226,74 millions d'euros, correspondant au montant des dépôts à vue dans les livres de SOCIETE GENERALE.

La trésorerie de Société Générale SCF n'est plus replacée en dépôts à terme auprès de SOCIETE GENERALE depuis décembre 2015, en raison des taux de référence négatifs. La trésorerie reste donc sur les comptes courants de Société Générale SCF.

Au dernier jour, après prise en compte des décotes applicables et sans hypothèses de rechargement d'actifs, le montant des Actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France est de 2.116,44 millions d'euros.

Au 30 juin 2016, le besoin de trésorerie mis en évidence sur la période des 180 jours à venir est entièrement couvert par les stocks d'actifs éligibles aux opérations de crédit de la Banque de France et disponibles pour ces opérations de crédit auprès de la Banque de France.

#### E- Risque Opérationnel

Société Générale SCF sous-traite la gestion de ses opérations à différents départements ou directions fonctionnelles de SOCIETE GENERALE dans le cadre des conventions d'assistance, d'externalisation et de gestion et recouvrement conclues à la création de la Société.

Ainsi, le risque opérationnel lié à Société Générale SCF est intégré dans le dispositif de mesure et de gestion du risque opérationnel de SOCIETE GENERALE. La gestion des opérations est intégrée dans les outils et systèmes de SOCIETE GENERALE en limitant les opérations manuelles, voire en les rendant presque inexistantes.

Néanmoins, Société Générale SCF dispose de son propre RCSA qui fait apparaître un risque résiduel « Faible ».

#### F- Risques de nature Sociale et Environnementale

Société Générale SCF n'est pas exposée à des risques de nature sociale et environnementale.

## G- Le compte de résultat

	30/06/2016	31/12/2015
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
<b>+ Intérêts et produits assimilés</b>	<b>237 459 784,95</b>	<b>511 928 753,82</b>
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les éta de crédit	47 091 692,47	109 852 553,17
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	-877 216,94	-1 759 253,77
+ Autres intérêts et produits assimilés	191 245 309,42	403 835 454,42
<b>- Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-228 385 019,22</b>	<b>-493 264 926,33</b>
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les éta de crédit	-0,01	-86,40
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0,00	0,00
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-174 187 926,34	-347 597 501,22
- Autres intérêts et charges assimilées	-54 197 092,87	-145 667 338,71
<b>+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Produits sur opération de location simple</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Charges sur opérations de location simple</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>+ Commissions (produits)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Commissions (charges)</b>	<b>0,00</b>	<b>-825,00</b>
<b>+/- Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation</b>	<b>45,98</b>	<b>477,78</b>
- Opérations sur titres de transaction	0,00	0,00
- Opérations de change	45,98	477,78
- Opérations sur instruments financiers	0,00	0,00
<b>+/- Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Plus ou moins value	0,00	0,00
- Dotations aux provisions et reprises	0,00	0,00
<b>+ Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>1,04</b>	<b>5,10</b>
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres produits d'exploitation bancaires	1,04	5,10
- Autres produits non bancaires	0,00	0,00
<b>- Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-8 252,71</b>	<b>-29 291,69</b>
- Opérations faites en commun	0,00	0,00
- Autres charges d'exploitation bancaires	-8 252,71	-29 291,69
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>9 066 560,04</b>	<b>18 634 193,68</b>
<b>- Charges générales d'exploitation</b>	<b>-2 715 044,66</b>	<b>-4 695 857,54</b>
- Frais de personnel	0,00	0,00
- Autres frais administratifs	-2 715 044,66	-4 695 857,54
<b>- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 351 515,38</b>	<b>13 938 336,14</b>
<b>- Coût du risque</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Coût du risque sur établissement de crédit	0,00	0,00
- Coût du risque sur la clientèle	0,00	0,00
- Coût du risque sur portefeuilles titres	0,00	0,00
- Autres opérations	0,00	0,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 351 515,38</b>	<b>13 938 336,14</b>
<b>+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Immobilisations financières	0,00	0,00
- Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
- Immobilisations corporelles	0,00	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>6 351 515,38</b>	<b>13 938 336,14</b>
<b>+/- Résultat exceptionnel</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- Impôt sur les bénéfices</b>	<b>-2 348 614,00</b>	<b>-5 476 147,00</b>
<b>+/- Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>4 002 901,38</b>	<b>8 462 189,14</b>

Les principaux postes du compte de résultat sont :

- les intérêts liés aux créances de prêts qui représentent un produit de 47,09 millions d'euros ;
- les autres intérêts et produits qui représentent un produit de 191,25 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte fixe des swaps de couverture ;
- les intérêts liés aux Obligations Foncières qui représentent une charge de 174,19 millions d'euros ;
- les autres intérêts ou charges assimilés qui représentent une charge de 54,20 millions d'euros, provenant des intérêts de la patte variable des swaps de couverture ;
- l'impact lié à l'amortissement des primes d'émission qui représentent une charge de 0,88 million.

Les produits et charges d'exploitation bancaire sont stables par rapport à l'année 2015.

Ainsi, le produit net bancaire s'élève à 9,07 millions d'euros au 30 juin 2016, en légère baisse par rapport à l'année 2015.

Cette baisse s'explique par la diminution des encours moyens d'OF.

Les frais généraux représentent des charges de structure de 2,72 millions d'euros, en hausse de 0,3 millions d'euros par rapport à l'année 2015 liés à une surfacturation du FRU en 2016.

Ainsi, le bénéfice net après impôt s'élève à 4 millions d'euros, évolution stable par rapport à l'année 2015.

## **II. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRETE AU 30 JUIN 2016**

En juillet 2016, dans le cadre d'une gestion active du *cover pool* et afin de satisfaire le taux de surdimensionnement sur les émissions obligataires, de nouvelles créances ont été mobilisées :

- Rechargement de 72.313.247,36 euros le 6 juillet 2016 : il s'agit d'un crédit-bail contracté par une collectivité locale française,
- Rechargement de 187.971.771,12 euros le 13 juillet 2016 : il s'agit de prêts garantis par des agences de crédit export.

En juillet 2016, Société Générale SCF a remboursé à l'échéance les séries d'obligations suivantes :

- Série 12 : Remboursement à l'échéance d'une émission *publique* pour un montant total de 1.250 millions d'euros, maturité 7 juillet 2016, servant un coupon de 4 %,
- Série 20 : Remboursement à l'échéance d'une émission *privée* pour un montant total de 30 millions d'euros, maturité 29 juillet 2016, servant un coupon de 4,537 %.

Depuis le remboursement de ces émissions, la position de liquidité minimale sur 180 jours, calculée par transparence, n'est plus négative.

Enfin au 1<sup>er</sup> juillet 2016, la trésorerie de Société Générale SCF est à nouveau replacée à 3 mois auprès de SOCIETE GENERALE, en raison de la rémunération négative facturée par l'agence teneuse de compte, sur tout solde créditeur, dans le cadre du pilotage de la liquidité et des dépôts.

En effet, en raison de l'environnement de taux négatifs auquel les banques sont confrontées, la Trésorerie du Groupe a émis une instruction sur la rémunération négative appliquée aux dépôts à vue détenus par des institutions financières.

## **III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Société Générale SCF a fait le choix stratégique de se spécialiser dans les placements privés offrant des prix intéressants et permettant d'optimiser sa gestion ALM en adaptant la fréquence et la taille des émissions à celles du collatéral disponible.

Pour assurer la couverture de ses émissions, Société Générale SCF continue de développer le gisement d'actifs éligibles produits par la banque de financement et d'investissement de SOCIETE GENERALE.

## **IV. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que Société Générale SCF n'a effectué aucune activité de recherche et de développement.

## **V. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Conformément à ses statuts et au Code monétaire et financier, Société Générale SCF ne dispose d'aucune filiale ni aucune participation.

## **VI. PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE**

Nous vous précisons que Société Générale SCF n'a acquis aucune participation et n'a procédé à aucune prise de contrôle.

## **VII. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

Nous vous précisons que le capital de notre Société était détenu, au 30 juin 2016, à hauteur de 14.999.999 actions (99,99 %) par SOCIETE GENERALE et à hauteur de 1 action (0,01 %) par 1 autre personne morale (SOGEPARTS) appartenant au groupe SOCIETE GENERALE.

## **VIII. PRESENTATION DES COMPTES SEMESTRIELS**

Les comptes semestriels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des états financiers.

Les comptes semestriels de l'exercice au 30 juin 2016 font apparaître un bénéfice en cours de formation de 4 millions d'euros.

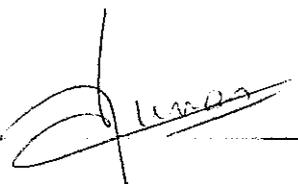
## **IX. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention réglementée visée par l'article L 225-38 du Code de commerce n'a été conclue sur le premier semestre 2016.

Aucune convention courante significative visée par l'article L 225-39 du Code de commerce n'a été conclue sur le premier semestre 2016.

Les Commissaires aux Comptes émettent un rapport sur les comptes semestriels au 30 juin 2016 sur la base d'une revue limitée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name, is written over a horizontal line.